

*Denrées alimentaires—Comité*

Au cours des six dernières années, deux grandes études ont été faites concernant les prix des denrées alimentaires au Canada, l'une par un comité parlementaire de la Chambre et du Sénat, vers le milieu des années 60, comité dont faisait partie l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway, M<sup>me</sup> MacInnis. Il y a eu aussi la commission Batten constituée par les gouvernements du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan aux environs de 1965. Ces deux organismes ont fait des études et enquêtes très élaborées; ils ont également fait de sérieuses recommandations. Il a été donné suite à certaines de ces recommandations; d'autres ont été ignorées ou ont fini dans la corbeille à papier.

J'engage d'abord la Chambre à veiller à ce que le comité reprenne les travaux où ils ont été abandonnés, enquête sur le conglomerat de notre industrie alimentaire et examine nombre d'autres facteurs qui influent sur la cote des prix des denrées alimentaires au Canada. Je tiens aussi à déclarer nettement dès le début que ce n'est pas le cultivateur qui doit être tenu pour responsable. Le cultivateur a dépensé annuellement sa juste part de chaque dollar qui sert à acheter des denrées alimentaires au cours des 20 à 25 dernières années. Bien souvent il n'y a aucun rapport entre le prix qu'il reçoit pour ses produits et le prix que le consommateur ou que la femme de l'agriculteur doivent payer les produits qu'ils achètent.

Lorsque j'étais jeune et vivais sur une ferme en Saskatchewan, je m'étonnais souvent lorsque je voyais ma famille vendre du bétail ou des grains puis aller à l'épicerie et acheter les produits qui coûtaient si cher une fois transformés. Une fois cette étude en main, nous ne devrions pas blâmer le cultivateur si la part qui lui revient de chaque dollar consacré à l'achat de denrées alimentaires diminue chaque année. En 1949, le cultivateur recevait 57 p. 100 de chaque dollar dépensé pour des denrées alimentaires au Canada. En 1972, il n'en reçoit que 38 p. 100. La part du cultivateur est tombée à 37 ou 38 p. 100. La chute est remarquable durant cette période. Comme nous l'avons vu, les transformateurs, les commerçants et les intermédiaires s'emparent de plus en plus des dollars que le consommateur dépense chaque année pour sa nourriture et le cultivateur en reçoit de moins en moins. Ceci s'applique à presque toutes les denrées alimentaires que l'on pourrait examiner.

J'aimerais citer certains chiffres tirés de la *Saskatchewan Economic Review* et fondés sur les données de Statistique Canada pour 1972. Comparons les années 1961 et 1970. Nous trouvons qu'en 1961, pour le blé transformé en pain, la part du cultivateur était de 12.9 p. 100 du dollar dépensé par le consommateur. En 1970, elle était de 9 p. 100, soit 3.9 p. 100 de moins par rapport à ce que le cultivateur recevait auparavant. Ceci s'applique également aux pommes de terre. En 1961, il recevait 37 p. 100 et en 1970, 34 p. 100 du dollar dépensé par le consommateur. A propos des pois en conserve, en 1961 il recevait 13.4 p. 100 du dollar du consommateur et en 1970, il en recevait 13 p. 100.

Ainsi nous voyons que la part du cultivateur de chaque dollar dépensé par le consommateur diminue depuis dix ans en dépit de l'augmentation du prix des denrées alimentaires payé par le consommateur. Il en résulte que lorsque ce comité commencera ses travaux, il devra s'attacher davantage aux intermédiaires et moins au producteur canadien, car ce n'est pas lui qui est la principale cause de l'augmentation des prix de denrées alimentaires.

[M. Nystrom.]

Au cours des dix dernières années, les revenus agricoles ont baissé dans de nombreuses collectivités. Le cultivateur n'a pas été traité équitablement en ce qui concerne la fixation du prix des denrées au Canada. Nous savons tous que depuis quelques mois le prix du boeuf, et d'autres produits, est en hausse, mais telle n'était pas la tendance générale pendant les quelques dernières années. En réalité, c'est le cultivateur qui était lésé.

Encore une fois, je me reporterai aux statistiques de 1972 citées dans la *Saskatchewan Economic Review*. Elles prennent comme base l'année 1961 pour l'indice 100. Nous constatons, dix ans plus tard, en 1971, que l'indice des prix agricoles appliqués aux cultivateurs de la Saskatchewan est tombée à 89.7 p. 100 de ce qu'il était en 1961. Je sais que depuis un an il a augmenté et a peut-être atteint son niveau de 1961.

Les coûts d'exploitation d'une entreprise agricole sont en augmentation très rapide. Le rapport de la commission Barber sur les prix des machines agricoles, déposé à la Chambre il y a environ un an, constatait une augmentation de 85 p. 100 des prix de machines agricoles de 1949 à 1971. Ces prix ont augmenté encore davantage depuis quelques années, ainsi que les prix des pièces de rechange que le cultivateur doit acheter pour l'entretien de ses machines.

Encore une fois, je veux consulter les statistiques fournies par la *Saskatchewan Economic Review* pour montrer que le prix de l'outillage et des autres éléments nécessaires à l'agriculture sont en hausse depuis quelques années. En prenant comme base l'année 1961 et en lui attribuant l'indice 100, nous constatons qu'en 1971 les prix des terres agricoles et des bâtiments agricoles ont atteint l'indice 155.5, alors que ceux des machines agricoles ont atteint 127.4 au cours de la même période.

Il est nettement évident que les frais de production d'aliments du cultivateur ont augmenté radicalement en dix ans, tandis que son revenu n'a pas suivi ce mouvement. En fait, la hausse du revenu agricole a été en général de beaucoup inférieure à l'augmentation du revenu dans la plupart des autres secteurs et le comité ne devra pas l'oublier au cours des études et enquêtes sur le prix des denrées alimentaires et au moment de faire des recommandations.

• (2010)

Il n'aura qu'à consulter les courbes démographiques canadiennes pour constater que l'agriculteur ne tient pas le bon bout. Entre 1949 et 1969, la population rurale canadienne a diminué de trois à deux millions d'habitants. Entre 1966 et 1971, 15 p. 100 des fermes canadiennes ont disparu, tout ceci en dépit du fait que la productivité agricole s'est accrue très rapidement. En réalité, depuis quelques années, la productivité agricole a augmenté deux fois plus vite que la productivité non agricole, c'est-à-dire la productivité industrielle. Donc, en entreprenant l'étude des prix de l'alimentation au pays, il faut commencer non par les prix payés à l'agriculteur mais par le vrai coupable, c'est-à-dire l'intermédiaire dans l'industrie de l'alimentation.

Le cultivateur a été dupé, le consommateur paie le gros prix pour ses denrées alimentaires et, dans bien des cas, le commis de magasin ne touche qu'un faible salaire. En effet, dans l'étude des prix de l'alimentation, bien des opérations dans d'autres domaines doivent faire l'objet de notre enquête, notamment la transformation et l'emballage des aliments qui, depuis quelques années, ont été très